L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 8 NOVEMBRE 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 10 nov
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 17 novembre
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 24 novem

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ... $80 et $100
Deuxième classe ... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais à Boulogne et Douvre—
1re classe, $141 00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

ALLOUE NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 novembre, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Capt. Halsey

partira de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

4mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:

Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDIS à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau partira de OLD LANDING
Les LUNDIS ... A. M.
MERCREDIS ... A. M.
VENDREDIS ... 7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.—Avis en sera donné d'avance.

Prix aller ou retour ... $1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE,
No. 47 rue Carondelet.

6 mars

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9.00 A.M.	No 2 Fast mail 8.00 P.M.
No 3 Express 6.25 P.M.	No 4 Express 8.09 A.M.
No 5 Baton Rouge acc'dation 10.00 A.M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3.45 P.M.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pulman entre la Nlle Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Chemin Route pour Kansas City, le West et N. M. & M. V. RR. pour l'Est, assurant d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La & Tex. R. R. Ps Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express daily ... 7.15 am	Atlantic Express daily ... 8.10 pm
San Antonio Ex press, daily 7.20 pm	New Orleans Ex press, daily ... 8.05 am

Connections entre New Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman cars entre la Nlle Orléans et Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Connections à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les sleeping cars à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen Pass. Agt.

17 nov—1 an

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de construction nouvelle pour la sonorité prolongée. À cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné mécanique à lame à répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vé ritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

30 mars—

Nouveau Stock.

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

TAPIS,

Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Plis et Ingrain

CENTRES ORIENTAL

De toutes les grandeurs

RIDEAUX,

Madras, Crete, Bobinet, Coton et Nottingham.

PERSIENNE

D'un genre tout à fait nouveau

Etoffes pour Meubles,

Brocatelle, Amman, Raw Silk, etc.

CORTICINE,

Toile Cirée, Linoléum

FRANGES

De tous genres

Le tout à grandes réductions.

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes		$348,039 43	
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92	
Primes remboursées et cancellations		58,465 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78		
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,600 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers et hus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517 408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA,	JOHN T. GIBBONS,	JOHN HENDERSON Jr.,
GEO McCLOSKEY,	WM HART,	AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK,	JOHN McGINTY,	EDW. IRWIN,
THOS McDERMOTT,	SAMUEL R. CAREY,	EMILE GAUCHE,
	THOS SMITH.	

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54	
Sur les risques de rivière	7,534 82	
Sur les risques de mer	7,718 19	
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443 392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474 243 29
A déduire. Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$164 318 32	
Sur les risques de rivière	5 814 40	
Sur les risques maritimes	1 457 30	
	$171 590 02	
Primes remboursées, cancellations et commissions	94,665 28	
Réassurances	30,215 50	
Taxes et licences	4 434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334 972 09
Surplus		$139 271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$90,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105 864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30 629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St. Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1 189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balances (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439 684 14

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire

Nlle Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$ 97,714 05	
.. .. risques de rivières	728 45	
.. .. risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22 950 82	
A ajouter sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34 146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40 476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4 213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses taxes loyer, Babcock etc moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77 143 49
		$46 300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7 347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14 703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20 468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissement et sur hypothèque	148 905 79
Billets à ordre	4 677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74 930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295 112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 43
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112 419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT,
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BJERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,860 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$302,879 5[illegible]
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,727 07	
Primes remboursées	20,336 23	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	155,900 00
Actions de banques et autres	156,175 00
Billets à ordre	56,711 12
Argent comptant	7,006 65
Propriétés foncières	41,964 51
Primes en voie de collection	32,279 36
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions	$275,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,727 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci dessus, vraie et correcte.
ROBT. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert	Jos. Vignes.
Chas. Holloway,	A. Xiques.
C. Hernandez,	J. M. Walsh.
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1a.

ETAT DE SITUATION —DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$ 1 263 903 30
Suritrages		1,232 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		200 000 00
Bons des Etats Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766 851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57 037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		19,250 91
Propriétés foncières meubles etc		109 645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6 139 24
Primes payées		108 346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	104 42	
Echange pour le Clearing House	273 916 26	
Billets d'autres banques	64 636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237 390 00	
Legal tender tones	252 000 00	828,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9 000 00
Total		$3,688 858 93

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400 000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180 000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2 329 679 42	
Certificats de dépôt sur demande	23 382 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15 012 75	
Dépôts des Etats Unis	182,844 08	
Dû à d'autres banques nationales	229,939 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	2,837,339 00
Total		$3,688,858 93

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.

7août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$352,562 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5 485 26	
		$369,082 71
Primes acquises de 1886		75,795 78
Total des primes		$444,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$344,292 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$364,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu	$212,099 28	
Pertes maritimes	3,207 63	
Pertes de rivières	6,345 85	
Pertes payées		$222,346 12
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat, et de ville	5,306 30	
Donations charitables	342 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	670 28	
Babcocks et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	6,714 84	
Profits et pertes	66 84	
		$267,363 69
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$96,258 79 (?)
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe pour de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetary Association et Valletta Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	26,300 00
Argent dans les banques	16,900 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garantis par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,865 25
Primes en voie de collection	41,529 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamées	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73	
		$ 62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBEY,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 30	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivières	4,703 65	
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non échues		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3 078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45 000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60 000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques de Compagnies de Chemins de fer et autres	56 736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Valiette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait et signé pardevant moi e 13me jour de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
Alden McLellan	

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.

11nov—

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 7 Novembre 1888.

COMPTOIR D'ÉCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$9,0[illegible]	$771,09[illegible]
Même temps la semaine dernière	6,878,[illegible]	776,90[illegible]

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains, Victoria, $4 90 à 4 90; 20 marcs, $4 85 à 4 75; 20 francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25 pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20 pesos, mexicain, $19 40 à 19 60, or monnaie américain, 90 à 90c; dollars mexicains, 74 à 75; sols péruviens, 74½ à 74¾; pesos chiliens 74 à 74¾; argent monnaie américain, 80c, par $; franc, 80 à 81c; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19½; reichsmarcs, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en bonne demande mais moins ferme avec la quantité disponible plus libérale.

Papier exceptionnel de A1	7 à 8
Prêts sur garanties collatérales	6 à 7
Time de de	6 à 7
Papier hypothécaire	6 à 8

New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5; console 97 5/16 à 97 7/16; argent en lingots 43¾; U. S. 4's 130.
Paris—Rentes 82.67½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94 5/16.
Le STERLING est facile.
Commencement de nature A1 ... 482¼ à 483¼
Traites de banques ... 525⅛
Soixante jours.
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce ... 5,25
Traites de banques ... 5,20
Soixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est facile.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de Banque au pair.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.
$15,000 Louisiana 4s ... 90¼
5,000 ... do ... 90⅛

Appel de 11 A. M.
$5,000 Louisiana 4s ... 90¼
9,500 ... do ... 90⅛

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
10 actions Merchants Ins. Co ... 58¼
$1,000 Louisiana 4s ... 90¼
$4,000 Bons à primes ... 138⅝
$2,000 ... do ... 138⅝
28 actions Canal and Claiborne RR ... 19¾
$1,000 Louisiana 4s ... 90⅛

Appel de 2 P. M.
25 actions du Crescent City RR Co ... 71¼
$500 City RR Consolid ... 123
$3 000 Bons à primes ... 139
5 000 ... do ... 138⅞
5,000 ... do ... 138⅝

Après l'appel de 2 p. m.
$2 000 Louisiana 4s ... 90¼
50 actions du N O Gas Light Co ... 92¼
10 ... do ... do ... 92⅜

Sales of Unlisted Securities.
25 actions Mex. Int. Imp. (Lot.) Co ... 17¼
25 ... do ... do ... 17
10 ... do ... do ... 17⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	8½	9¼
Canal & Banking Co	100	115½	155
Citizens	100	30	40
Germania National	100	176	185
Germania Savings	100	156	
Hibernia National	100	155	165
Louisiana National	100	153¼	160
Metro. Loan & Savings	100	122½	128
Mutual National	100		134
N O National			
People's	50	70	
State National	100	109	
Union National	100	120½	124
Whitney National	100	200	

Compagnies d'Assurances.	Valeur au pair	Offre	Demande
Crescent Ins	100	42½	50
Factors and Traders Ins	100	12	14⅝
Firemen's	50	51	55
Germania Ins Co	100	116	120
Hibernia Ins	100	67	70
Home Ins	100	95½	95
Lafayette	50	71	
Merchants Mutual	100	58¼	61
Mechanics' and Traders	100	114	
N Orleans Ins Ass	50	1½	24
N Orleans Ins Co	50	21	26
Sun Mutual Insurance	100	123	125
Southern Ins Co	100	83	85½
Teutonia	100	122½	125

Chemins de fer urbains.	Valeur au pair	Offre	Demande
Carrollton	100	84½	87¼
Crescent City	100	70¼	71¼
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	108¼	110
Orleans	50	60	61
St-Charles Street	50	50	

Actions diverses.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bienville Oil Works Co	100		
O C Slaughterhouse	50	3¼	38¼
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Consumers' Ice Co	100	90	100
Louisiana Ice Mfg Co	50	7	
La State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cimetry Ass	100		
N O Gas Light Co	100	92¼	92½
N O Waterworks Co	100	63	65
Planters Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	50	41	46½
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric Light Co	100		
Jockey Club			

Bons d'Etat.		Offre	Demande
Louisiana 4 s		90¼	90⅛
Louisiana 3 s		40	45

Bons de ville.		Offre	Demande
Premiums		138	139
Premium drawn number			
Privilege ou Premiums			
Consolidated 6's			
Consolidated Extended		111⅛	111¼
Extended 6's		110¼	113
City 6 0/0 certificates		103¼	105
City 6 0/0 Ctsfor Consol Coup		104¼	105⅝
City 5		100¼	101⅜
City 7's old		113¼	116¼
new			118¼
gold		137	147¼

Bons divers.		Offre	Demande
Cotton Exchange Stock		185	200
Produce Exchange Stock			100
Stock Exchange Stock			
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock			50
U S 4 0/0		126	
Canal & Claib. RR mort			
C., St. L. & N O. R. R. Co			
Jackson RR 2d mort coup			
Jackson RR 2d mort debt			
Morgan's L & T 1st gold mort		107	112
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		94	95¼
St Charles Hotel Co mort			
Crescent City Ist			
N O City RR Co mort		112	125
St-Charles St RR mort		107	
N O Waterworks Co mort		114	
La Ice Mfg Co mort		103	100
Levee S. Cotton Press mort			
La Electric L 1st mort			102½

Certificats et Warrants.		Offre	Demande
State Warrants Ordin. 1884		47	
State Warrants Ordin. 1885		42	53
do do do 1886		42	53
do do do 1887		40	
do do do 1888		36	
Police Cts		36	
School Cts		32	40
City Scrip, old		36	
new		40	
Jan. In. Cts. on State Consols		31	45
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		16	
Unpaid State Coupons prior to No 12		30	52
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants		45	60

Unlisted Securities.		Offre	Demande
Mex. Int. Imp. (Lottery) Co		17¼	17⅛

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $1000 et plus de $5,000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Bourse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 11,300 balles, comprenant 5600 balles après 2:30 p. m. lundi.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Lundi
Low Ordinary	7 1/16	7
Ordinary	7 9/16	7½
Good Ordinary	8 3/16	8⅛
Low Middling	8 15/16	8⅞
Middling	9 7/16	9⅜
Good middling	9 15/16	9⅞
Middling Fair	10 9/16	10½
Fair	11 7/16	11⅜

FUTURS.

Stables.

Novembre 9.26 à 9.27; décembre 9.26 à 9.27; janvier 9.36 à 9.37; février 9.46 à 9.47; mars 9.57 à 9.58; avril 9.67 à 9.68; mai 9.77 à 9.78; juin 9.87 à 9.88; juillet 9.96 à 9.97; août — à —.

Les ventes comprennent 30.000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅜ à Galveston 9 5/16 à Mobile à 9¼; à Savannah à 8 15/16; à Charleston 9 5/16; à Wilmington 9 5/16 à Norfolk à 9¼; à Baltimore à 9⅝; à New York à 9⅞; à Boston 9⅞ à 10; à Philadelphie à 10⅛; à Memphis 9 5/16, à Augusta 9 3/16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.
Cotes: Middling Uplands 9⅞; Middling Gulf 10.

FUTURS.

Stables.

Novembre 9.55 à 9.56, décembre 9.65 à 9.66, janvier 9.76 à 9.79, février 9.89 à 9.90, mars 9.99 à 10.00; avril 10.09 à 10.10; mai 10.19 à 10.19; juin 10.26 à 10.27, juillet 10.34 à 10.35, août 10.39 à 10.40.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 441,556 balles; même temps l'année dernière, 503,392 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 1,735,783 balles; même temps l'année dernière, 2,136,016 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 223,422 balles; même temps l'année dernière, 351,457 balles; de tous les ports des Etats-Unis 905,060 balles; même temps l'année dernière, 1,211,394 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 175,661 balles; même temps l'année dernière, 244,747 balles; dans tous les ports des Etats Unis, 653,320 balles; même temps, l'année dernière, 710,653 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme et en bonne demande.
Le coton américain a avancé de 1/16d.
Cotes—5⅜d pour le Middling Américain.

FUTURS

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes—70 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 66½fr. pour le Low Middling (sur mer).

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 4421 barils et 441 boucauts de sucre et 2015 barils de mélasse.

OPEN KETTLE— Stable.

Choice	5⅛ à —
Strictly prime	— à 5
Prime	4⅞ à —
Fully fair	— à 4¾
Good fair	4 7/16 à 4 11/16
Fair	4 7/16 à 4 11/16
Good common	4¼ à 4⅜
Common	4⅛ à 4¼
Inferior	3 à 4

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	— à 7 1/16
Off granulated	— à 6¾
Choice white	6 7/16 à 6½
Off whites	6 5/16 à 6⅜
Gray off white	6¼ à —
Fancy yellow clarified	— à —
Choice yellow clarified	— à 6¼
Prime yellow	6 à 6 1/16
Off yellow	5⅞ à 6
Seconds	4¼ à 5 9/16

MELASSE—Open kettle; les qualités supérieures sont fortes.

Fancy	— à 44
Choice	42 à 43
Strict prime	40 à 41
Good prime	36 à 38
Prime	32 à 34
Good fair	29 à 30
Fair	27 à 28
Good Common	— à 25
Common	— à —
Inferior	— à —

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	24 à 25
Good prime	— à —
Prime	— à —
Good fair	18 à 19
Fair	15 à 16
Good common	14 à —
Common	— à —
Inferior	— à —

SIROP—25 à 33.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché ferme.
Cotes du riz brut $2 25 à 4 00. Ventes actuelles du riz brut $3 00 à 4 00.

RIZ ECALE—

Head	5¼ à 6¼
Choice	— à —
Prime	5 à 5⅛
Good	4¾ à 4⅞
Fair	4¼ à 4⅜
Ordinary	3¾ à 3⅞
Common	3 à 3⅜
No 2	2½ à 2¾

RIZ ECALE—Ferme.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$12 00 à 13 00.
Recettes—Sacs riz brut 3123 barils riz écalé 129.
Ventes—Sacs riz brut 1064, barils riz écalé 865.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Plus active.
Patents $6 10 à 6 25, extra fancy $5 60 à 5 70, Fancy $5 30 à 5 40, choix $4 50 à 4 60 le baril.

FARINE DE MAIS—$2 30.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $6 35 à 6 50 le baril; extra fancy $5 80 à 6 00; fancy $5 65 à 5 75, choix $4 65 à 4 90. Minnesota flour, bakers $6 50 à 6 75; patents $7 50.
FARINE DE MAIS—$2 55 à 2 60.
CREAM MEAL—Choice $3 10.
GRITS—Choice $3 00.
HOMINY—$3 25 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—Coarse $6 50, au $6 15 le baril.
OAT FLAKES—$6 50.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote 52½ à 53 pour le blanc; — à 53 pour le mêlé et — à 53 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 32½ à 33, choix à 34, du Texas — à —.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $15 00 à 15 50, Choice $16 00 à 17 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes et faciles.
MESS PORK—$16 00 à 16 25.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules à 8; short clear sides 8⅝ à —, short rib sides 8⅛ à 8⅜, long clear 8⅛ à 8⅜.
BACON—Epaules 8½ à 8¾, short rib sides 9¼ à 9⅜, long clear sides à 9¼; short clear sides 9⅜ à 9½.
GRAISSE—En tierçons, refined, 8⅛ à —.
JAMBON—11¼ à 12⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅜c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess à $15 50, pig pork $9 25 à 9 50 le demi-baril; à $15 50 le baril; extra prime and rump work à $15.00. Plain or canvassed shoulders 8⅛ à 9. Boston cut shoulders fancy, small, à 10¼; pic-nic à 9¼; S. C. breakfast bacon 11 à 12¼; choice to fancy s. c. hams 12 à 12¾.

BŒUF—Jobbing. Extra plate beef $12 00 à 12 50; plate beef $11 00 à 11 50 en baril; extra plate à $7 00 en demi-baril; extra mess $5 00 à 5 25; extra mess beef $8 75 à 9 00 le baril; New York Fulton Market $ 00 le demi baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 17¾ à 18; good 17¼ à 17½; fair 16¾ à 17; ordinary 15¼ à 15½; common 14¼ à 14½ la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20

BEURRE—Western Creamery—Extra 29 à 30; extra firsts 24 à 25, firsts 22 à 23; seconds — à —; Western Dairy—Extra 18 à 19c, extra firsts 16 à 17; first — à —; common à 15. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, à 13; Western Cheddars full cream à 13; Young America's full cream à 13; Western twins, full cream, fancy, à 12½; Western flats fancy full cream, à 12½; Ohio flats, best skims choice 8 à 10, Western flats, skims à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅝c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 8¼ à 9¼c la livre.

AMIDON—3¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.

DU PAYS—Oranges de la Louisiane $4 50 à 5 25; Pommes $1 25 à 2 00 le baril, pacanes du Texas — à —; pistaches rouges du Tennessee 4½ à 5c la livre; de la Virginie 7c; raisins secs de la Californie $2 50 à 2 75 la boîte, muscatelle $2 50; raisins 40 à 50c le panier, Cape Cod cranberries $9 50 à 10 00, pacanes de la Louisiane 12½ à 25c la livre.

ETRANGERS—Oranges impériales — à — la boîte, oranges de Palerme — à —; oranges de Messine — à —; Citrons de Messine $3 00 à 4 00, Citrons de Palerme $3 00 à 4 00; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 75, par demi boîte ——, par quart de boîte —— c. raisins de Malaga en kegs $3 25 à 3 50, en barils $6 25 à 6 50. Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dattes 5½c la livre; Dattes persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 9c; Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv., Citrons 22½c la liv., Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 10; la livre; Filberts 11c; Noix de Naples 16c, Noix de coco $32 50 le 1000, 46 pièces au baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $11 00; tourteaux $22 50 à 22 75 par long ton shipside bid, farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $20 00 par short ton pour l'exportation $22 00 bid. Huile de coton crue 33 à 40 le gallon; huile raffinée 50

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — Western $1 90 le baril; in bulk $1 35.
PATATES DOUCES—$1 40 à 1 50.
OIGNONS—De l'Ouest $1 15 le baril.
AIL—Italien 50 à 60c par bunch.
CHOUX—3 à 4c par tête.
CHOUCROUTE—$4 00.
HARICOTS—Choice Northern 3¾ à 3⅞; Red kidney choice ——, New York red kidneys à 5, western white kidney à ——; pois verts 3 à 3½.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 75 à 3 00; canards $2 50 à 3 50; oies $4 50 à 5 50; dindes jeunes $7 00 à 9 00 vieilles $12 00 à 15 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 75 à 2 50, canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 16 à 17c; ceux de la Louisiane 17½ à 18.

SUIF—5c la livre pour celui de la ville; 4½ celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 18 à 19c la livre.

MIEL—Strained 40 à 60c le gallon.

LAINE — Burry 10 à 12c la livre; Louisiane clear 18 à 19; clear lake 20 à 21 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5¾c, steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4½c, kips, 14 à 30 livres, 6½c; peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted — à 5; dry flint 7 à 7½; dry salted — à 6c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry 1⅓ off.

PELLETERIE—Otter —— à ——; castor — à — pièce; loutre — à — pièce; raccoons — à —.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; moutons 10 à 50c pièce, chèvre 10 à 80c.

MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½ noire 2¼ à 3½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bagging lugs 3 à 5½, Leaf 6 à 12c, Cutting and Burley sorte 6 à 10; Leaf 11 à 10.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05, fine medium 53 à 63c. Bright quarters and common 11 inch à set 5's, 25 à 35c. Bright navy, 30 à 45c, fancy natural leaf 50 à 80c fine-cut chewing 50 à 67c; granulated smoking 25 à 75.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch $1 50 à —, goudron $2 25 à —— le baril, $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E F $1 00, G 95c; H $1 00; I $1 25; K $1 40; M $1 75; N $2 25; W G, $2 75; W W $3 15. Essence de térébenthine 42½, jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging 1⅜ livre à 12⅛c la yarde, 2 livres 12⅝ à 13, 2¼ livres, 13⅛c; bailing twine 10½ à 11 la livre.

COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c par yard.

COTTON TIES—$1 00 à 1 02 le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite à $9 00 le ton, bateaux 10c, steamers $4 50 la tonne, en gros 33c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c. Montevallo 65 le baril pour familles, Blocton pour familles 65c, steam coal sur chars $4 00 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 37 à	2 45
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50 à	2 00
Pêche—vieux, le gallon	2 35 à	2 75
Pomme	2 35 à	2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon	— à	4 50
1878	— à	5 50
1875	— à	5 75
1870	— à	6 50
1865	— à	7 40
1860	— à	8 00
1848	— à	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	— à	5 50
1870	— à	7 00
1864	— à	9 00
1848	— à	10 25
Bisquet, Dubouché & co, Cognac 1878	— à	4 50
1870	— à	5 50
1849	— à	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 15 à	1 18
Ouest	1 20 à	1 22
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	— à	—
par gallon	— à	9 00
	— à	3 00
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 25 à	7 50
VINS ROUGES—California Claret le gallon	38 à	45
Zinfandel No 1, le gallon	58 à	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	58 00 à	60 00
Clarets de famille par barrique	65 00 à	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	— à	5 00
St Julien, la caisse	— à	6 50
Margaux, la caisse	— à	7 00
Pontet Canet, la caisse	— à	10 00
Larose, la caisse	— à	12 00
Léoville, la caisse	— à	14 00
Château Lafitte, la caisse	— à	14 00
Ordinaire, la caisse	3 00 à	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00 à	—
Blanquefort, par barrique	125 00 à	—
Château Dillon, par caisse	— à	7 50
VINS BLANCS—California, la barrique	55 à	75
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	— à	6 00
Sauternes, la caisse	— à	6 50
Haut Sauternes, la caisse	— à	10 00
Latour Blanche, la caisse	— à	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par dous	— à	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	— à	24 75
Extra Dry	— à	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	— à	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	— à	28 00
D. B. Pol & Co's qts	— à	23 00
Perrier Jouet—Crémant Royal quarts	— à	28 50
Perrier Jouet—Special, quarts	— à	29 50
Pints $2 de plus par caisse.		
Moet & Chandon, white seal, qts	— à	29 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	6 50 à	7 50
Double bit	— à	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4 à	5¼
Boxes, gross	10 00 à	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00 à	32 00
BRASS—Sheet par livre	— à	35
COTTON SCRAPERS	2 40 à	3 00
CHAINS—Trace	30 à	75
Ox, ⅜	5 à	7
COPPER—Roofing par livre	— à	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	— à	25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50 à	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35 à	6 00
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00 à	8 00
ROTARY HOES—Malleable	— à	50 00
Avery's	125 00 à	—
Stubble diggers	— à	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 à	4
Anvils	— à	10⅞
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2⅛ à	2⅞
Round, 1 to 1⅞ inches	2⅛ à	3
Painted	4⅛ à	5⅛
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65 à	3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 45 à	3 00
Hoops—1 to 2 inch	3 à	3½
Sheet—No 10 to 14 G	2 65 à	2 75
Galvanized, No 26 G	6 00 à	9 50
LEAD—Pig, par livre	5⅛ à	—
Sheet, par livre	— à	7⅛
STEEL NAILS—12 à 60d basis	— à	2 20
OAKUM—Navy	— à	7⅛
United States Navy	— à	9 00
Best	— à	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 à	2 75
Avery, steel	4 50 à	20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	— à	2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	— à	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00 à	2 50
Double plows, Allemon's, No ¼ to 2, Ames	25 00 à	30 00
PLOW STEEL—5 to 7 8x¼ to 2/3	4⅛ à	4⅞
ROPE—Sisal, ⅜ in. and larger, basis	10 à	11
Manila	12 à	12⅛
Cotton, 5-16 et ⅝	14 à	15
SPADES—Ames'	10 50 à	12 00
Rowlands'	6 00 à	7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 à	11 00
Rowlands'	6 00 à	7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5/16	— à	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	— à	12 50
I. C. do	— à	9 50
1x14x20	— à	7 00
I. C. 1x14x20	— à	5 00
Block, par livre	26 à	27
TURPENTINE—Par gallon	— à	38
TWINE—Peter Wright's	— à	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	— à	4⅛
ZINC—Sheet par livre	6⅛ à	7
SHOT—Drop	— à	1 40
Buck, 25 liv. bags	— à	1 65
POWDER—25 liv. kegs	— à	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	10 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 50	Boards No 2	10 00
No 3	9 00	No 4	6 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 00	Boards, No 1	22 50
No 2	11 00	No 2	15 00
Boards No 3		No 4	9 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	20 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10 à 15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30 à 40	No 4	17 à 25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	17 à 25

WHARF TIMBER.

No 1	12	No 2	10 cts
No 3	8½ cts		

Mahogany timber	5 00 à 7 50
Cedar timber	5 00 à 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber	18 00 à 22 00
Shingles	2 00 à 3 75
Laths, per 1000	1 75 à 1 85
Alabama lime	95 à 1 05
Cement domestic	1 75 à 2 00
Cement, imported	2 75 à 3 00
Slate	5 00 à 6 25
BRICK—Lake and L. C. R. R.	5 00 à 9 00
Paving	9 00 à 10 50
Ordinary	7 00 à 8 50
Sand	20 à 25
Shells, small	— à 40
Shells, large	1 25 à 1 50
Plaster, calcined	1 70 à 2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3 à 3¼
Fair to common	2½ à 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	15 00 à 22 00
2me qualité, par tête	10 00 à 15 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	4 00 à 8 00
2me qualité, par tête	2 50 à 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00 à 10 00
2me qualité, par tête	4 00 à 6 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	6⅛ à 7
Fair Ouachita par liv. gross	4 à 4⅞
MOUTONS—Choice, par tête	2 50 à 3 00
Fair, par tête	1 50 à 2 00
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	40 00 à 50 00
2me qualité, par tête	20 00 à 30 00

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente

Sur risques d'incendie	$169,869 74	
Sur risques maritimes	4,661 97	
Sur risques de rivières	5,665 25	
Total des primes	$180,296 96	
Moins—Primes non acquises	53 446	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126 850 96
Pertes payées—		
Sur risques de feu	35,371 89	
Sur risques maritimes	1,988 26	
Sur risques de rivières	2,781 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 89	
Réassurances et primes	16,201 1	
		73,025 4
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45 000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède de l'actif suivant		
Propriétés foncières	$275 482 29	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	83,768 11	
Billets recevables	40,799 00	
Primes en cours de collection	23,236 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires ou par jugement	14 335 00	
Argent comptant	22 339 39	
		$506,680 46

L'exposé ci dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Alden McLellan
Aristide Hopkins,	John B. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti,	

1 juillet—1m

FEUILLETON.

No 33. Commencé le 18 octobre.

LES DRAMES DE LA VIE.

LA COMTESSE PAULE.

PAR EMILE RICHEBOURG.

DEUXIÈME PARTIE.

LA COURONNE D'ÉPINES.

V

LE PETIT GEORGES.

—Suite—

Le juge fit voir au brigadier la bande de drap arrachée au pantalon par les dents de Miro, lui montra également les taches de sang et lui fit comprendre que l'assassin avait dû être gravement mordu à la cuisse par le chien.

Le brigadier avait compris. Il se retira, et un quart d'heure après, lui et trois de ses gendarmes montaient à cheval et partaient au galop deux d'un côté, deux de l'autre.

Le juge d'instruction se demanda s'il ne lui serait pas possible d'obtenir encore quelques précieux renseignements du petit Georges.

Il serait si important, en effet, de pouvoir donner même vaguement le signalement du criminel.

Le magistrat prit l'enfant sur ses genoux.

—Mon petit ami, lui dit-il, écoute moi bien et tâche de te rappeler; voyons, comment était-il, l'homme qui a jeté la petite Isabelle dans la rivière?

L'enfant resta muet. Evidemment il ne trouvait pas les mots pour répondre.

—Dis-moi, Georges, avait-il de la barbe?

—Oui.

—Beaucoup de barbe, une longue barbe?

—Il avait de la barbe, répondit l'enfant.

—De la barbe noire?

—Oui.

Mais le petit garçon avait prononcé ce mot avec une hésitation qui permettait de supposer qu'il n'avait pas bien distingué la couleur de la barbe de l'assassin.

—Georges, reprit le magistrat, tu m'as dit qu'il était grand, l'homme.

—Oui, grand, grand.

Le juge mit l'enfant sur le parquet, debout, et se dressant lui-même sur ses jambes:

—Grand comme moi? fit-il.

—Oui, répondit l'enfant.

Il ne fallait pas lui demander de dire comment l'homme était vêtu; il n'aurait pas su répondre et c'eût été le fatiguer inutilement.

Cependant le juge d'instruction voulut tenter une expérience. Il se fit apporter les différents costumes de domestique, de paysan et d'ouvrier qu'on pût trouver dans le château, les communs et chez un fermier du voisinage.

Le jardinier, homme de trente-cinq à quarante ans, d'assez haute taille et qui portait toute sa barbe, une barbe très noire, fut requis pour endosser successivement, sous les yeux du petit Georges, les divers habillements: blouse, paletot, jaquette, gilet long à manches, bourgeron, etc.

Le petit garçon prenait intérêt à voir le jardinier se vêtir et se dévêtir et ne le quittait pas des yeux.

Avec chaque vêtement, le jardinier complétait son habillement en mettant sur sa tête, l'une après l'autre, les diverses coiffures en usage dans la contrée, depuis le chapeau de paille aux larges ailes jusqu'au bonnet de coton.

C'était un spectacle amusant pour l'enfant que ces espèces de déguisements de transformations; mais il ne riait pas, il restait au contraire sérieux, grave, comme s'il eût réellement bien compris ce que l'on attendait de lui.

A chaque nouveau costume le juge d'instruction lui disait:

—Georges, mon ami, regarde bien: est-ce comme cela que l'homme était habillé?

Ou il répondait non, ou il se contentait de secouer la tête.

Le jardinier endossa une veste ronde de velours marron, pareille à celles que portent les montagnards alpins et, à Paris, certains de nos commissionnaires des rues.

L'enfant eut un redoublement d'attention.

—Eh bien, petit Georges, est-cela? lui demanda le magistrat, qui ne perdait pas un mouvement de sa physionomie.

Le petit resta silencieux; mais ses yeux largement ouverts semblaient se dilater.

—L'assassin devait avoir une veste ronde dans le genre de celle-ci, pensa le juge d'instruction.

Et il fit signe au jardinier de mettre les coiffures.

Cinq ou six chapeaux de différentes formes passèrent sur la tête du jardinier.

L'enfant toujours attentif ne disait rien.

Mais quand le jardinier se coiffa d'une vieille casquette plate, à petite visière, et de velours comme la veste, Georges eut un mouvement brusque et fit:

—Ah!

—Ainsi, mon ami, dit le juge, l'homme avait une casquette.

—Une casquette répéta l'enfant.

—C'est bien, monsieur, c'est assez, reprit le magistrat s'adressant au jardinier.

C'était suffisant, en effet, car on ne pouvait vraiment demander plus à un enfant à peine âgé de quatre ans.

— Si vagues qu'ils soient, se dit le magistrat, ce sont des renseignements: homme grand, ayant de la barbe; doit être vêtu d'une veste ronde et coiffé d'une casquette,

Un instant après, le juge d'instruction se trouva seul avec M. de Verdraine.

—Maintenant, monsieur le comte, dit-il, nous allons chercher ensemble, si vous le voulez bien, quelles personnes peuvent être soupçonnées d'avoir commis le crime: ou, ce qui est pour la justice exactement la même chose, d'avoir payé un misérable pour le commettre; car, ne nous y trompons pas, monsieur le comte, l'homme qui a jeté votre petite fille dans le vivier n'est qu'un instrument dans cette grave affaire criminelle.

—Le misérable! murmura le comte sourdement.

—Oui, misérable.... mais non moins misérable est la personne qu'il a servie.

—Vous persistez à croire à une vengeance?

—Oui. Le crime ne peut pas avoir un autre mobile.

—Mais en admettant l'existence d'un ennemi que je ne connais pas, est-ce qu'il se serait vengé de moi sur une innocente enfant.

—On sait que vous adoriez votre petite Isabelle; en s'attaquant à elle on était sûr de vous frapper cruellement.

—Pourquoi ne s'être pas attaqué à moi directement?

—Parce que, dans leur ardeur à se venger, il y a des gens qui sont lâches.

—Oui, c'est vrai; mais je ne comprends pas, non je ne comprends pas.

—Ainsi, vous ne voyez pas d'où peut venir la vengeance?

—Je vous le dis encore, monsieur, je ne me connais aucun ennemi.

—Cherchez bien, monsieur le comte.

—J'ai beau chercher, je ne trouve pas.

—Il y a des ennemis qui savent dissimuler, se cacher; comme le reptile, ils rampent et se tapissent dans l'ombre.

—Je n'ai certes pas la prétention de n'avoir que des amis à Grenoble et partout où je suis connu; mais n'ayant jamais fait de tort ou de mal à qui que ce soit, je ne puis y avoir des ennemis.

—Peut-être faut-il remonter bien loin dans le passé pour trouver l'ennemi que nous cherchons?

—Il y a quelques années, mon nom a été mêlé à un drame sombre, un drame de sang.

—Oui, oui, je sais, la mort tragique des époux de Reybole....

—J'ai été la cause indirecte de ce funeste événement; étais-je donc si coupable? Est-ce que jamais, dans aucun temps, on a fait un crime à un homme d'avoir obtenu certaines faveurs d'une jolie femme? Mais tout cela est déjà loin et oublié.... D'ailleurs M. et Mme de Reybole n'ont laissé ni frère, ni fils, ni parent pour venger leur mort, croyant en avoir le droit et s'en faisant un devoir.

—Peut-être aviez-vous alors un rival?

—Je n'avais pas de rival. Dans tous les cas, si ce rival eut existé il m'aurait à l'époque demandé raison, il n'aurait pas attendu jusqu'à ce jour pour tuer lâchement ma fille.

—Et puis, comme vous le dites, monsieur le comte, cette triste affaire est oubliée depuis longtemps. Enfin, puisque jusqu'à présent nous ne trouvons rien de votre côté, voyons du côté de Mme la comtesse.

—Où voulez-vous, monsieur, que Mme de Verdraine ait des ennemis?

—Je sais que par son affabilité, sa douceur, sa bonté, Mme la comtesse a acquis de nombreuses sympathies, cependant..

—Lors de son arrivée à Grenoble et dans les premiers temps de notre mariage, Mme de Verdraine a bien fait naître quelques petites jalousies féminines; mais l'amabilité de la comtesse en a eu facilement raison et bientôt toutes se sont éteintes. Mme de Verdraine a des amis et, comme moi, ne peut avoir des ennemis. D'ailleurs, elle ne va presque plus dans le monde.

—En effet, et l'on s'est étonné de la voir se retirer brusquement de toutes les fêtes, de toutes les réunions.

—Mme de Verdraine n'a jamais aimé réellement à aller dans le monde; lorsqu'elle prenait part à nos plaisirs mondains, c'était uniquement pour m'être agréable. Mais la maternité impose des devoirs, et, l'année dernière, Mme de Verdraine a pris la résolution de se donner entièrement à l'éducation de ses enfants, près desquels elle trouve ses plus douces joies.

—Je comprends cela parfaitement. Mais voyons encore, monsieur le comte, cherchons avant son mariage.

—Elle avait dix-sept ans lorsque je l'ai épousée; une jeune fille de cet âge n'a pas d'ennemis.

—Qui sait?

—Elle était alors ardemment, éperdument aimée par un jeune homme de Saint-Amand-les-Vignes, village où elle est née. Mais Mlle Paule Pérard n'aimait pas ce jeune homme, qui se nomme Etienne Denizot, elle ne l'avait jamais aimé. Si j'en crois ce qui m'a été rapporté, le pauvre garçon faillit mourir de douleur et de désespoir après le mariage et le départ du pays de celle qu'il adorait.

—Ah! ah! vraiment? fit le magistrat.

—Depuis, M. Denizot a eu tout le temps de se consoler.

—Il est marié?

—Je l'ignore absolument.

—Qu'est-ce qu'il est, ce jeune homme?

—Tout simplement un paysan, un cultivateur.

—A-t-il revu Mme la comtesse depuis son mariage?

—Jamais. Mme de Verdraine n'est pas retournée à Saint-Amand-les-Vignes.

Le juge d'instruction resta un moment pensif.

—Monsieur le comte, reprit-il, ce que vous venez de me dire concernant ce M. Etienne Denizot est à noter. Nous verrons de ce côté.

Cependant le jour approchait de sa fin, et comme le magistrat voulait rentrer à Grenoble, étant attendu chez lui, il prit congé du comte en lui annonçant qu'il reviendrait à Verdraine le lendemain dans la matinée.

Le lendemain, en effet, il arriva au château à dix heures. Il était accompagné d'un greffier. Ces messieurs avaient à examiner le théâtre du crime, à découvrir, s'il était possible, l'endroit où l'assassin avait dû se tenir caché, enfin à chercher si le misérable n'avait pas laissé ou perdu aux alentours de la pièce d'eau ou dans le parc quelque objet pouvant guider la justice dans ses investigations.

Le magistrat apprit au comte que le parquet avait fait diligence, que l'enquête était ouverte et qu'à l'heure où il parlait les gendarmes du département étaient sur toutes les routes, sur tous les chemins.

Les instructions et les détails qu'il avait donnés lui-même au brigadier de Verdraine, avaient été transmis par le commandant de gendarmerie à tous les officiers et sous-officiers de la gendarmerie départementale.

Les recherches faites aux abords de la pièce d'eau furent inutiles. On ne trouva aucun objet. Mais on fit cette découverte que l'audacieux scélérat s'était caché en plusieurs endroits dans les roseaux, les hautes herbes, les massifs et principalement dans les ifs qui bordent l'allée aboutissant au vivier.

Dans le parc on ne trouva rien également.

A l'endroit où le misérable avait escaladé le mur de clôture, il y avait sur les pierres et sur le sol de nombreuses taches de sang, ce qui confirmait, ainsi que le juge d'instruction l'avait déjà dit, que l'assassin de la petite Isabelle avait été grièvement mordu par le chien.

VI

PAUVRE MÈRE.

Les gendarmes étaient sur les dents.

La justice cherchait et ne trouvait pas; ne pouvant et n'ayant le droit de soupçonner personne, elle poursuivait dans le vague, péniblement, son enquête qui paraissait ne devoir jamais aboutir.

On avait mis la main de-ci, de-là sur un certain nombre de vagabonds. Quelques-uns avaient été remis en liberté, d'autres étaient passés en police correctionnelle et condamnés à des peines plus ou moins fortes, mais n'excédant pas un mois de prison. Un seul, un récidiviste, qui avait injurié les gendarmes et fait acte de rebellion, avait été condamné à deux ans de détention dans une maison centrale.

Ces malheureux étaient les victimes des mesures de sévérité et de rigueur motivées par un autre, et cet autre, le misérable que l'on voulait trouver, échappait à toutes les recherches.

Il avait disparu et semblait n'avoir laissé derrière lui d'autres traces de son passage que la bande de drap enlevée à son pantalon par les crocs de Miro et quelques gouttes de sang.

Un jour, cependant, un garde forestier apporta au juge d'instruction un vieux pantalon qu'il avait trouvé par hasard dans un bois, à une lieue de Verdraine, en donnant du pied dans un tas de feuilles sèches sous lesquelles il était caché.

Le magistrat reconnut tout de suite que ce pantalon était celui de l'assassin. Un morceau d'étoffe manquait à la jambe droite, celui que le chien avait déchiré et arraché. Le juge d'instruction en eut la preuve évidente en ajustant la pièce à la place qu'elle avait occupée dans le vêtement.

Donc, aucun doute n'était possible.

Dès lors on avait le droit de supposer, et cela avec raison, que l'assassin, avant le crime, avait un second habillement caché dans le bois qu'il avait revêtu, après le coup fait, évidemment par mesure de prudence.

Le juge d'instruction avait le pantalon, mais où était celui qui l'avait porté?

Le pantalon n'avait aucune marque et les boutons d'os, très ordinaires, comme il y en a partout, ne pouvaient fournir aucune indication.

On présenta le pantalon à toutes les maisons de vêtements pour hommes, à tous les tailleurs de la ville et des environs.

Aucun marchand ne put dire où le pantalon avait pu être acheté; aucun tailleur ne reconnut son travail.

L'enquête en était toujours au même point.

Les investigations de la justice ne s'étaient pas arrêtées aux extrêmes limites du département; elles étaient allées jusqu'à Saint-Amand-les-Vignes. Et Etienne Denizot fut singulièrement étonné en apprenant un jour que la police s'occupait de lui, sans le prévenir et sans daigner lui dire pourquoi.

La chose, d'ailleurs, ne dura pas longtemps et ne fit point grand bruit dans le pays.

A la note du juge d'instruction de Grenoble, le parquet de Dijon répondit par une autre note, qui était l'éloge d'Etienne Denizot.

"Le mariage de Mlle Paule Pérard, "disait la note, a causé à Etienne Denizot un violent chagrin; pendant plusieurs mois, ses parents et ses amis ont "pu craindre qu'il ne perdît la raison "ou qu'il mît en à ses jours. Malgré le "temps écoulé, sa douleur n'est point "encore calmée: il reste fidèle à son "amour méconnu, incompris. S'il voulait se marier, il n'aurait qu'à choisir "parmi les filles les plus jolies et les "plus riches de son canton; mais il a "fait, paraît-il, le serment de toujours "rester garçon.

"C'est une nature douce, bienveillante et des plus honnêtes. Il jouit d'une considération méritée; il est très "estimé et aimé de tous. Il est membre du conseil municipal de sa commune depuis déjà bien des années; il "y a un an, le maire de Saint-Amand "étant décédé, les collègues d'Etienne "Denizot l'ont élu maire à l'unanimité; "mais il a cru devoir donner immédiatement sa démission, tout en déclarant qu'aussi longtemps qu'il aurait la "confiance de ses concitoyens et que "l'on aurait besoin de ses services, il "resterait dans le conseil.

"Etienne Denizot est le meilleur des "fils; il a une vieille mère qu'il aime "et vénère et entoure de soins. Sa tendresse filiale est un sujet d'admiration.

"Ce jeune homme est un grand travailleur, et on le cite comme étant un "des meilleurs agriculteurs du département de la Côte-d'Or. Très intelligent, très entreprenant, très hardi et "très obseur en culture, il se jette hors "des chemins de la routine, prend l'initiative d'innovations qui réussissent "parfaitement et donnent des résultats "superbes.

"Nous pouvons affirmer que depuis "quatre mois Etienne Denizot n'a pas "quitté Saint-Amand-les-Vignes et que "l'on a pu le voir tous les jours à son "travail.

"Du reste, Etienne Denizot ne fait "jamais que de très courts voyages, lesquels ont toujours pour causes directes "son exploitation agricole."

Le brave juge d'instruction de Grenoble, qui cherchait partout la lumière, s'enfonçait de plus en plus dans la nuit. Il finit par se dire un jour:

—Je ne trouverai pas!

Un mois s'était écoulé. L'affaire fut classée, c'est-à-dire, en langage de palais, abandonnée.

A continuer.